

FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

PREMIERS SOINS VÉTÉRINAIRES EN ÉLEVAGE BOVIN

OBJECTIFS

> Assurer les premiers niveaux de soins en élevage bovin.

INTERVENANTS

Claire Saby, Alessio Quercigh ou Nicolas Cross, Dr vétérinaire expert bovin, formateur agréé

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Emilie LARRAS
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

PREMIERS SOINS VÉTÉRINAIRES EN ÉLEVAGE BOVIN

BOVIN / OVIN / CAPRIN

PROGRAMME

> **Gestes à connaître pour examiner un animal malade** : points à observer sur l'animal, les informations à recueillir, mesures à faire.

> **Les outils, le matériel** à avoir.

> **La contention, se mettre en sécurité**, les réactions de l'animal face à la douleur

> **Principaux symptômes des maladies courantes**, conduite de prévention et moyen de traitements

> **Situations nécessitant l'intervention du vétérinaire.**

> **Manipulations d'urgence** à connaître

> **Mise en application pratique** en élevage

> **Bilan de la formation**

La mise en œuvre de méthodes pédagogiques valorisant l'expérience des stagiaires par une entrée technique, avec l'analyse de leurs situations professionnelles est aussi favorisée par le formateur expert spécifique à la production.

DURÉE

1 À 2 JOURS
(7 À 14 HEURES)

PUBLIC

AGRICULTEURS OU
SALARIÉ EN LEVAGE
BOVIN

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET COLLABORATIVE,
QUIZZ, EXERCICES DE
MISE EN SITUATION,
ÉCHANGES ENTRE PAIRS,
TÉMOIGNAGES, POST-IT
GÉANTS POUR TRAVAUX
DE GROUPES, REMISE
D'UN DOCUMENT
ILLUSTRÉ DÉTAILLANT
LES DIFFÉRENTS POINTS
TRAITÉS

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT DE FORMATION
ET QCM EN FIN DE
SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.